

# Une économie

INNOVANTE ET RÉSILIENTE





## MORGANE GAUQUELIN

*Vice-Présidente en charge de la prospective, de l'observation et du lien à la recherche d'ESS France*

Les 12 et 13 juin 2024, l'économie sociale et solidaire (ESS) s'est réunie à l'occasion du **Congrès des 10 ans de la loi ESS**. Un temps fort pour célébrer une décennie d'engagement, mais surtout pour se tourner vers l'avenir. Avec le manifeste « **Nous imaginons un futur où l'Économie Sociale et Solidaire serait la norme !** », l'ESS affirme sa vision : une autre façon d'entreprendre est possible — et nécessaire.

Pour y parvenir, elle peut s'appuyer sur deux de ses grandes forces : son pouvoir d'innovation et sa capacité de résilience.

Car l'ESS est une économie inventive. Elle **imagine, propose, expérimente des solutions sociales inédites**, pensées pour essaimer et bâtir une société plus juste, plus solidaire. Partout où les besoins sont nouveaux, mal ou non couverts — santé, logement, lutte contre les exclusions — elle agit. Et parfois, **elle transforme radicalement les modèles** : les coopératives citoyennes d'énergie renouvelable, le microcrédit, le commerce équitable ou le réemploi solidaire en sont quelques preuves concrètes.

Elle développe aussi une finance à son image : solidaire, patiente, tournée vers le long terme et compatible avec les enjeux sociaux et écologiques.

Mais **les défis sont encore nombreux**. L'écart est immense entre les moyens dévolus à l'innovation technologique et ceux alloués à l'innovation sociale. L'ESS dispose encore d'un écosystème de développement trop parcellaire, trop limité. Pourtant, les besoins sont là : il faut aider les porteurs de projets à identifier les bons interlocuteurs, les bons dispositifs, à chaque étape de leur développement.

Ce livret explore les **leviers qui permettront à l'ESS de renforcer son rôle d'acteur de transformation**. Il invite toutes les parties prenantes à s'en saisir, pour donner à ce mode d'entreprendre la place qu'il mérite dans les 10 années à venir.

# Nous vous avons interrogés, voici vos réponses

## IMAGIN'ÈRE DE L'ESS, C'EST QUOI ?

Dans un monde en pleine mutation économique et écologique et face à des enjeux majeurs pour notre démocratie et la cohésion sociale, il apparaît essentiel que les acteurs de l'ESS répondent présents. En ce sens, en amont du Congrès des 10 ans de la Loi ESS des 12 et 13 juin 2024, ESS France a lancé Imagin'Ère de l'ESS. Cette initiative a permis à toutes celles et ceux qui font l'ESS au quotidien de contribuer à penser les 10 années qui viennent, pour propulser l'ESS dans une nouvelle ère ! Pour participer à Imagin'Ère de l'ESS, 3 options étaient possibles : participer à notre Grande Consultation en ligne, envoyer une contribution écrite sur une trajectoire de développement de l'ESS ou organiser un évènement. L'ensemble de ces réflexions ont inspiré la rédaction du manifeste publié à l'issue du Congrès. Dans ce livret, nous résumons les principaux enseignements qui ont émergés de la démarche pour le parcours « Une économie innovante et résiliente ». Ce parcours regroupait 3 trajectoires se projetant sur les 10 prochaines années :

- Dans 10 ans, l'ESS pourra s'appuyer sur un écosystème de développement
- Dans 10 ans, l'ESS pourra s'appuyer sur la reconnaissance et le développement de l'innovation sociale
- Dans 10 ans, l'ESS pourra compter sur une finance alignée avec ses principes

## 4 RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISATIONS DE L'ESS À CHAQUE ÉTAPE DE LEUR VIE

L'écosystème de développement spécifique à l'ESS demeure parcellaire et insuffisant si on le compare à celui dont bénéficie l'économie conventionnelle. Être accompagné dans toutes les étapes du développement est **un enjeu clé pour la réussite d'un projet entrepreneurial**.

Les chambres régionales de l'ESS (CRESS) assurent la promotion et le développement de l'ESS sur le territoire régional, elles représentent les acteurs auprès des pouvoirs publics et accompagnent le développement des entreprises. Néanmoins, la fonction inscrite dans la loi « d'Accueil-Information-Orientation » des Chambres régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS), qui permet d'« aiguiller » en proximité les entrepreneurs afin de faciliter leur accès aux soutiens spécifiques ou de droit commun, n'est actuellement pas soutenue et financée par l'Etat.

Ce manque de soutien est particulièrement problématique dans un contexte où **les CRESS reçoivent 50 fois moins de financement que les Chambres de commerce et d'industrie (CCI)**.

Accompagner la création, la transformation ou encore la transmission d'entreprise en ESS, amplifier l'action du Dispositif local d'accompagnement (DLA) et du dispositif Guid'Asso : de nombreuses politiques publiques peuvent être menées qui favoriseraient **l'accompagnement des acteurs de l'ESS à toutes les étapes de leur développement**. Le rôle des réseaux d'incubation d'entreprises, qui pourraient être développés au sein des Chambres régionales de l'ESS est aussi à souligner.

Les échanges lors du Congrès ont aussi insisté sur la nécessité de travailler en lien avec le niveau européen et les écosystèmes d'accompagnement d'autres pays pour mutualiser les forces et partager les bonnes pratiques et dispositifs utiles. Enfin **le financement des fonctions d'ingénierie de coopération**, et de la montée en compétences juridiques, fiscales, comptables dans les structures de l'ESS naissantes a été mis en exergue, comme une piste d'amélioration pour l'ESS dans les années à venir.





## FAIRE RECONNAÎTRE ET DÉVELOPPER L'INNOVATION SOCIALE

Une **innovation sociale**, telle que définie dans la Loi 2014 relative à l'ESS, doit :

- 1° Soit répondre à des besoins sociaux non ou mal satisfaits, que ce soit dans les conditions actuelles du marché ou dans le cadre des politiques publiques ;
- 2° Soit répondre à des besoins sociaux par une forme innovante d'entreprise, par un processus innovant de production de biens ou de services ou encore par un mode innovant d'organisation du travail. Les procédures de consultation et d'élaboration des projets socialement innovants auxquelles sont associés les bénéficiaires concernés par ce type de projet ainsi que les modalités de financement de tels projets relèvent également de l'innovation sociale.

On retrouve des innovations sociales dans tous les secteurs d'activités : santé, logement, lutte contre la pauvreté, etc. Elles peuvent constituer un levier de changement radical des modèles économiques et des modes de production et de distribution des biens et services. Pour **multiplier les innovations sociales et assurer leur déploiement massif** dans les 10 ans qui viennent, plusieurs pistes ont émergé de la séquence Imagin'ère et des échanges du Congrès.

À été remonté un besoin de visibiliser et promouvoir en créant un dispositif, une **campagne de communication, ou un « concours » médiatisé** valorisant les innovations sociales. Cette visibilisation passe aussi par une capacité renouvelée à démontrer, évaluer, rendre compte des innovations portées par les acteurs de l'ESS. La différence entre les moyens accordés à l'innovation technologique et ceux dédiés à l'innovation sociale a été pointée. Ainsi, le besoin d'augmenter la part dédiée à l'innovation sociale au sein du financement public de l'innovation a été rappelé (Banque publique d'investissement, Banque européenne d'investissement, etc.) et instaurer un équivalent du crédit impôt recherche dédié à l'innovation sociale. Il convient de **renforcer et défendre le « droit à l'expérimentation »** en en créant les conditions (moyens adéquats, mécanismes d'évaluations et de diffusion des modèles adaptés).

Les innovations sont aussi le fruit des coopérations et des mutualisations, aussi les liens de l'ESS avec le monde universitaire et les collectivités sont des leviers pour amplifier les dynamiques. Également, les **consortiums et alliances** autour d'innovations sociales au **niveaux européens et internationaux** seraient à encourager.

## VERS UNE FINANCE ALIGNÉE AVEC LES PRINCIPES DE L'ESS

L'ESS a inventé ses propres mécanismes de financement. La finance solidaire, qui déploie le **Label Finansol**, permet de distinguer les produits d'épargne solidaire. Des contributions ont mis en évidence que le Label Finansol constitue un exemple de normes ambitieuses élaborées par l'ESS et pouvant inspirer des politiques d'ampleur. Également, des banques coopératives contribuent à financer l'écosystème, en mettant en place des dispositifs dédiés. Pour développer la finance solidaire, des efforts de promotion et de sensibilisation sont à fournir et l'idée de faire une campagne de communication ciblant le grand public autour de la question « Où va mon épargne ? » a été soulevée par les répondants à la consultation. Plusieurs contributions ont insisté sur le développement de la finance citoyenne. Par exemple, les CIGALES sont des clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire c'est-à-dire des groupes de citoyens qui investissent collectivement dans des entreprises locales à vocation sociale et écologique. La sensibilisation concerne aussi les acteurs spécialisés du financement (banques privées, soutiens publics, etc.) sur les enjeux spécifiques des structures de l'ESS. Plusieurs acteurs ont souligné la nécessité d'améliorer les accès à des **leviers financiers pour les structures agréées ESUS** (entreprises solidaires d'utilité sociale).

6

**Ne pas opposer les financements en faveur de la transition écologique et de la solidarité** et s'assurer qu'il y ait une complémentarité pour une transition juste fait partie des recommandations. La nécessité d'une **loi de programmation de l'ESS pour mieux prévoir le développement de l'ESS** et les politiques publiques qui lui sont dédiées est ressortie, avec la nécessité d'insister sur les coûts évités que représentent les activités de l'ESS pour la puissance publique. Le **fléchage des fonds européens** a aussi été évoqué pour améliorer le financement adéquat des besoins de développement de l'ESS. La relation avec les bailleurs de fonds est à interroger pour des relations équilibrées entre financeurs et opérateurs en acceptant un droit à l'erreur et à l'expérimentation et en favorisant la co-construction des projets avec les financeurs. Le soutien au mécénat, à la générosité publique est aussi crucial en continuant à mettre en œuvre des politiques de défiscalisation l'encourageant.

### ILS ONT CONTRIBUÉ !

*Merci à la Fédération des Cigales, la NEF, Garrigue, France Active et au Pôle ESS de Strasbourg Eurométropole, d'avoir contribué à Imagin'ère de l'ESS sur ces thématiques ! Merci également aux **78 participants** à la Grande Consultation d'avoir pris le temps de répondre aux différentes questions. Pour retrouver l'ensemble de ces éléments vous pouvez scanner le QR Code suivant :*



# Le point de vue de ...



## THIERRY SIBIEUDE

Président de FAIR

*Thierry Sibieude, Président de FAIR, est professeur émérite à l'ESSEC et fondateur de la Chaire Innovation et Entrepreneuriat Social, de l'accélérateur d'entreprises sociales Antropia ESSEC et du laboratoire Evaluation et Mesure de l'Impact social et environnemental. Thierry Sibieude a fondé l'association la Clé pour l'autisme qu'il a présidée pendant 18 ans (1993-2011). Il est l'auteur de 6 ouvrages, dont « La finance à impact : une finance au service de l'intérêt général et du bien commun ? » avec Clémentine Blazy aux éditions EMS en 2023 et « La mesure d'impact. Intégrer l'impact social et environnemental dans la performance financière » avec Elise Leclerc chez Dunod en 2025. Il est Président de FAIR et Président du Conseil Scientifique de l'Institut Maria Nowak. Thierry Sibieude est Chevalier de l'Ordre National du Mérite (2006) et Officier de la Légion d'Honneur (2025).*

### Comment aligner principes et besoins pour le financement des acteurs de l'ESS ?

La clé est le **développement volontariste de la finance solidaire** et de la finance à impact qui offre conjointement un rendement financier et un impact social et environnemental. La systématisation de la mesure de l'impact promis puis son suivi, au même titre que la performance financière est donc nécessaire. Cela passe par la création de référentiels sectoriels communs, de **méthodologies et d'outils partagés**, pour permettre cette mesure et la rendre compréhensible par les investisseurs, les financeurs mais aussi par les particuliers, afin de les inciter à financer les projets de l'ESS. C'est pourquoi la directive européenne relative à la publication d'informations en matière de durabilité (directive CSRD) est si importante. Le reporting doit bien sûr être simplifié mais surtout pas supprimé. Il faut donc raisonner par entreprise, en termes de trajectoires avec des objectifs et des **échéances compatibles** avec les contraintes des entreprises qui soient fixés en toute transparence et qui constituent des engagements fermes, contrôlés par les commissaires aux comptes, comme pour les comptes.

### Comment mieux financer l'innovation sociale ?

C'est une **responsabilité conjointe** entre pouvoirs publics et acteurs de l'ESS pour attirer les financeurs. C'est la reconnaissance de l'innovation sociale par les politiques publiques au même titre que l'innovation technologique, avec les mêmes avantages fiscaux, les mêmes dispositifs de garantie en cas d'échec et le même accès aux **mécanismes de financements**. Et c'est simultanément, les acteurs de l'ESS qui acceptent que la valeur sociale créée soit évaluée monétairement comme on évalue la valeur de n'importe quel investissement. Ainsi **un recours plus systématique à la démarche SROI** (Social Return on Investment) permettra de quantifier les bénéfices sociaux et environnementaux d'un projet. Quand on veut convaincre quelqu'un, mieux vaut parler sa langue pour se faire bien comprendre car parler la langue de son interlocuteur **ne signifie pas forcément abandonner sa propre langue et sa propre identité**. Les acteurs de la communauté financière pourront alors financer cette innovation.

## FONDATION LA FRANCE S'ENGAGE

La **Fondation La France s'engage**, créée en 2014, accélère les innovations sociales et environnementales sur tous les territoires. Par un concours national, elle sélectionne les projets à fort impact social les plus novateurs et les accompagne dans leur déploiement. La France s'engage est devenue une **fondation reconnue d'utilité publique en 2017**, réunissant aujourd'hui 15 entreprises mécènes et 5 institutions publiques.

### UN CONCOURS QUI ENCOURAGE L'INNOVATION SOCIALE

Les **projets sélectionnés couvrent des besoins d'intérêt général** en matière de : santé, emploi, éducation, transition écologique, égalité femmes-hommes, inclusion, numérique, culture... la Fondation amplifie leur croissance à travers :

- Un **label** : le Label de l'innovation sociale. La Fondation la France s'engage donne aux structures lauréates un label, comme un diplôme conférant plus de visibilité et de crédibilité ;
- Une **dotation** financière conséquente ;
- Un **accompagnement sur 3 ans** permettant de démultiplier leur impact social et de favoriser leur développement territorial.

En 10 ans, La France s'engage a investi **64 millions d'euros** pour soutenir les projets de 204 structures de l'ESS, présentes dans toutes les régions de France et sur tous les types de territoires.

### UN ACCOMPAGNEMENT AUX LAURÉATS INNOVANTS

L'accompagnement est adapté aux besoins de chaque structure et personnalisé. Il permet aux **lauréats de bénéficier de formations collectives** et de conseils sur mesure. Il vise à :

- **Accompagner les lauréats** dans la gestion de leur structure, le développement de leurs ressources économiques, la mesure de leur impact et le pilotage de leur activité ;
- **Aider à la structuration** et la **professionnalisation** des lauréats à travers la stabilisation d'une stratégie de changement d'échelle, l'organisation de leur gouvernance et leurs ressources humaines et le renforcement des compétences de la direction générale ;
- Renforcer les capacités de coopération et d'influence auprès de leur écosystème et parties prenantes publiques et privées.

**La communauté de La France s'engage regroupe tous les lauréats depuis 2014.** À l'issue du programme d'accompagnement, les lauréats entrent dans un nouveau parcours : celui de membre actif de la communauté. Ils continuent ainsi de participer à la vie, au rayonnement et à l'expertise de la Fondation. Ils jouent un rôle précieux de conseils auprès des nouveaux lauréats.



## ELLYX

Depuis 2013, la **SCOP Ellyx** est une agence de transformation sociale. Elle accompagne les acteurs publics et privés dans leurs démarches d'innovation sociale quel que soit leur secteur d'intervention : emploi, éducation, environnement, insertion, mobilité, santé, etc. Ellyx envisage **l'innovation sociale comme un moyen pour explorer et expérimenter** des réponses utiles aux grands défis contemporains.



### UNE SCOP QUI MOBILISE LA R&D AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Créée en 2013, Ellyx est une société coopérative de production (SCOP) qui mobilise les outils de recherche et développement (R&D) pour orienter l'innovation vers le progrès sociétal. Elle accompagne ses clients dans la conception, l'expérimentation et l'évaluation de projets d'innovation. Son approche s'appuie sur la coopération entre une diversité d'acteurs et une lecture élargie de la **création de valeur, au-delà des seuls indicateurs économiques ou financiers**. En parallèle, Ellyx œuvre à l'appropriation et à la reconnaissance des démarches de R&D sociale, en facilitant les liens entre les porteurs d'innovation sociale et les centres de compétences utiles. À ce titre, elle est labellisée « **Cellule de diffusion technologique** » en innovation sociale. À travers ses activités et ses propres travaux, Ellyx contribue à faire évoluer les cadres encore largement technocentrés et lucratifs de l'innovation, en y inscrivant pleinement les apports de la R&D sociale. Elle partage ses analyses dans plusieurs publications.

### UN ACCOMPAGNEMENT À L'INNOVATION SOCIALE À DIFFÉRENTES ÉTAPES DU CYCLE DE VIE

L'accompagnement proposé par **Ellyx s'adapte aux contextes**, aux besoins et à l'avancement de chaque projet et peut intervenir à différentes étapes du cycle de vie d'une innovation sociale :

- **Conception** : réflexion stratégique, état de l'art, problématisation, idéation.
- **Modélisation** : définition des effets recherchés, prototypage, élaboration du cadre d'expérimentation (protocole, gouvernance, financements, etc.).
- **Expérimentation** : mise en œuvre, suivi, capitalisation et ajustements itératifs.
- **Déploiement** : évaluation, valorisation, analyse des enseignements, diffusion de préconisations.
- En transversal, Ellyx mobilise également des **approches spécifiques : formation, structuration du modèle socio-économique, mesure de la valeur créée** (dont l'impact social).

# Les pistes identifiées par ESS France :

À l'issue du Congrès, ESS France a publié un **manifeste**, dont la rédaction a été façonnée par l'ensemble des travaux d'**Imagin'Ère de l'ESS**. Intitulé "**Nous imaginons un futur où l'Economie Sociale et Solidaire serait la norme !**", il incarne l'engagement des acteurs de l'ESS réunis au sein d'ESS France à organiser les conditions du développement de l'ESS. Ce texte s'inscrit dans la lignée du manifeste "Pour une ESS rassemblée, claire et conquérante".

Pour accéder au manifeste vous pouvez scannez le QR Code ci-après !



10





## POUR UNE ESS FORTE DE SON ÉCOSYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES :

### ◆ Renforcer les réseaux et les dispositifs qui permettent d'accompagner les structures de l'ESS :

- Financer à la hauteur des besoins la fonction d'Accueil - Information - Orientation des Chambres régionales de l'Economie sociale et solidaire (CRESS) comme fonction clé du développement de l'ESS ;
- Rééquilibrer le fossé entre le financement de l'écosystème de l'économie conventionnelle et celui de l'ESS en créant des mécanismes de d'affectation des taxes parafiscales qui financent les chambres consulaires vers les CRESS ;
- Amplifier l'action du Dispositif local d'accompagnement (DLA) et de Guid'Asso en augmentant les moyens dédiés.

## POUR UNE ESS QUI S'ADAPTE AUX BESOINS DES ENTREPRISES À TOUTES LES ÉTAPES :

### ◆ Soutenir les entreprises de l'ESS au même niveau que l'économie conventionnelle :

- Encourager la création d'incubateurs animés par des CRESS ;
- Former les entreprises de l'ESS en matière de compétences juridiques, fiscales et comptables et les aider à organiser leurs levées de fonds ;
- Mettre en œuvre des dispositifs dédiés à la montée en échelle et à l'essaimage des structures qui fonctionnent.

## POUR UNE ESS QUI CONTINUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE TOUTES ET TOUS :

### ◆ Reconnaître et soutenir l'innovation sociale :



- Réhausser les financements publics dédiés à l'innovation sociale à travers un fonds dédié aux organisations de l'ESS non fiscalisées ;
- Défendre le droit à l'expérimentation : il est au cœur des avancées de l'innovation sociale des

structures de l'ESS ;

- Développer les coopérations avec le monde universitaire, les collectivités et les coopérations internationales en matière d'innovation sociale.

## POUR UNE ESS QUI VALORISE CE QUI COMPTE :

### ◆ Évaluer et visibiliser les apports de l'ESS à l'innovation sociale :



- Améliorer les méthodologies et l'appropriation de celles-ci pour les expérimentations et actions menées par les acteurs de l'ESS en matière d'innovation sociale ;
- Accroître la visibilité à travers l'organisation de campagnes de communication sur l'innovation sociale ou de concours médiatisés.

## POUR UNE ESS MIEUX FINANCÉE :

### ◆ Encourager la finance solidaire et l'accès des entreprises de l'ESS aux financements :

- Promouvoir la finance solidaire en sensibilisant à l'impact de son épargne via des campagnes de communication ;
- Améliorer l'accès aux financements pour les entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS) ;
- Sensibiliser les institutions financières aux spécificités du financement des structures de l'ESS ;
- Soutenir le mécénat et la générosité publique via des politiques de défiscalisation.

## POUR UNE ESS CONFIANTE :

### ◆ Planifier les investissements publics vers l'ESS afin d'éviter l'incertitude et de créer de la confiance économique :

- Mettre en place une loi de programmation pour l'ESS afin de sécuriser son financement public sur le long terme ;
- Faciliter l'accès de l'ESS aux fonds européens.



*ESS France est reconnue comme l'association représentative des acteurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire par la Loi du 31 juillet 2014. Elle rassemble les organisations et entreprises fonctionnant selon les principes démocratiques, à lucrativité encadrée et ayant pour finalité l'utilité sociale ou un intérêt collectif. En France, l'ESS est forte de 2,5 millions de salariés (soit 1 emploi privé sur 7) dans plus de 200 000 entreprises présentes dans tous les secteurs d'activités et dans le quotidien des Français, que ce soit par les biens et services qu'elles produisent ou par les cadres d'engagement qu'elles proposent.*

*Pour en savoir plus : [www.ess-france.org](http://www.ess-france.org)*

**WWW.ESS-FRANCE.ORG**